

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving
PWGSC
33 City Centre Drive
Suite 480
Mississauga
Ontario
L5B 2N5
Bid Fax: (905) 615-2095

**Revision to a Request for a Standing Offer
Révision à une demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
Ontario Region
33 City Centre Drive
Suite 480
Mississauga
Ontario
L5B 2N5

Title - Sujet Dry Cleaning, Laundry, Small Repairs	
Solicitation No. - N° de l'invitation WN536-136863/A	Date 2013-02-25
Client Reference No. - N° de référence du client WN536-136863	Amendment No. - N° modif. 001
File No. - N° de dossier TOR-2-35250 (018)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$TOR-018-6165	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale	
2013-01-17	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-02-27	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Dhillon, Ambreen	Buyer Id - Id de l'acheteur tor018
Telephone No. - N° de téléphone (905) 615-2466 ()	FAX No. - N° de FAX (905) 615-2060
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required Accusé de réception requis	Yes - Oui <input type="checkbox"/>	No - Non <input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. - N° de l'invitation

WN536-136863/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

WN536-136863

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

TOR-2-35250

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor018

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Modification 001

La présente modification de l'invitation à soumissionner vise à réviser la Limitation financière

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Supprimer:

10. Limitation financière

Le cot total, pour le Canada, des commandes subséquentes l'offre commandes ne doit pas dépasser le montant de \$23,750.00 (taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisées exclue) moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le cot total, pour le Canada un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou 2 mois avant l'expiration de l'offre commandes, selon la première des deux circonstances se présenter. Toutefois, si n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre commandes.

Inserer:

Le cot total, pour le Canada, des commandes subséquentes l'offre commandes ne doit pas dépasser le montant de \$45,294.38 (taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisées exclue) moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le cot total, pour le Canada un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou 2 mois avant l'expiration de l'offre commandes, selon la première des deux circonstances se présenter. Toutefois, si n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre commandes.